

LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU SUR OUDON



TROMPETTE 2003

Numéro 15

JANVIER 2004

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC :

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 9H à 12H

MAIRIE FERMÉE LE MERCREDI

☎ 02.43.02.11.40

☎ 02.43.02.03.75

✉ mairie.beaulieu-sur-oudon@wanadoo.fr

MEMENTO

PERCEPTION LE BOURGNEUF LA FORÊT
TEL 02.43.37.71.35

GENDARMERIE LAVAL TEL 17

POMPIERS : TEL 18
Ou 112 (portable)

MAISON DE PAYS LOIRON
TEL 02.43.02.19.31

A.D.M.R. Mme VIOT Beaulieu
TEL 02.43.02.11.32

A.D.E.L. (C.V., recherche d'emploi...)
TEL 02.43.02.43.93

D.D.E. COSSÉ LE VIVIEN
TEL 02.43.64.10.85

B.U.S.M. CHATEAU-GONTIER
TEL 02.43.09.11.15

LYONNAISE DES EAUX St Berthevin
TEL 02.43.69.00.56

ASSISTANTE SOCIALE St Pierre la Cour
TEL 02.43.01.85.32

SOMMAIRE

Page 2 Le mot du Maire
Page 3 Etat-Civil 2003
Page 4 Infos de la Mairie & de la Poste
Page 5 Cantine & Garderie
Page 6 Salle des Fêtes & Subvention
Page 7 à 9 1 année de conseil municipal
Page 10 Budget 2003
Page 11 Investissements
Page 12 à 13	.. Extension école maternelle
Page 14 Ordures ménagères
Page 15 Fleurissement
Page 16	... Alliance des Beaulieu de France
Page 17 En bref...
Page 18 Le S.A.G.E.
Page 19 à 22 La vie associative
Page 23 et 24 Agendas 2004
Page 25 Beaulieu autrefois

2003

LE MOT DU MAIRE

Trait d'union entre deux années qui se succèdent, le bulletin municipal que vous allez découvrir est une rétrospective de 2003 et vous informe des orientations de 2004 de votre cité.

Une commune quelle que soit sa taille, est gérée comme une entreprise et le premier principe auquel doit se conformer une équipe municipale est de veiller au juste équilibre entre les dépenses et les recettes.

Ces deux principes viennent bien évidemment tempérer nos ambitions et nous amènent régulièrement à effectuer des choix et définir des priorités tout en ayant toujours présent à l'esprit que notre principal objectif est de faire de Beaulieu une cité rurale attractive.

C'est ainsi qu'en 2003 une large partie du budget aura été consacrée aux infrastructures d'éducation (construction et aménagement de l'école) afin que la commune soit en réelle capacité d'accueillir un nombre grandissant d'enfants scolarisés, tout en répondant à leurs attentes et à celles de leurs parents.

En 2004, le budget sera employé dans sa presque totalité à l'entretien et au développement du patrimoine avec la réfection d'une partie de l'église, qui contribue à donner à Beaulieu ce cachet tant apprécié (toiture, clocher et porte d'entrée) et l'aménagement de la cour de la nouvelle école.

Comme vous pourrez le constater au travers de ces quelques lignes, l'équipe municipale reste mobilisée pour le développement de Beaulieu, développement auquel participe également avec une forte implication l'ensemble des acteurs de la vie associative. Je tiens à les en remercier très sincèrement.

Le conseil municipal, les employés communaux se joignent à moi pour vous offrir nos vœux de bonheur et de réussite pour 2004.

Bonne année

Joseph Rocher

ETAT-CIVIL

✦ NAISSANCES :

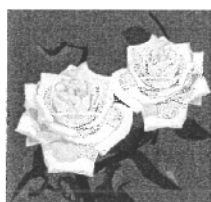
- ⇒ Killian DUVAL« Bourbouillé » le 31 mai
- ⇒ Thomas JEAN.....« La Gabellière » le 12 juin
- ⇒ Eloïs GUESDON« Le Petit Champagné le 13 juin
- ⇒ Zyad RJIBA.....6 Rue des Sports le 6 septembre
- ⇒ Océane COINTET.....8 Rue de l'Étang..... le 30 septembre
- ⇒ Nelson MOREAU4 Rue de la Poste..... le 9 décembre
- ⇒ Chloé BARET3 Rue des Vergers le 10 décembre

✦ MARIAGES :

- ⇒ Mikaël VIOT & Cécile MICHEL..... le 12 juillet

✦ DÉCÈS :

- ⇒ Claudine FERRIER15 rue de la Moisson le 8 janvier
- ⇒ Berthe BONHOMME12 rue de la Moisson le 22 juin



INFOS

MAIRIE & POSTE

➤ CARTE D'IDENTITÉ

Extrait de naissance
2 photos

➤ PASSEPORTS

Extrait de naissance
2 photos d'identité
1 timbre fiscal à 60 €uros
1 justificatif de domicile

➤ SORTIE DE TERRITOIRE

Carte d'identité du mineur
Livret de famille
Dates de séjour

➤ CARTES GRISES

Dossier complet
Justificatif d'identité

➤ FICHES D'ETAT-CIVIL

Pour les remplacer fournir copie
➔ du livret de famille
➔ de la carte d'identité
➔ du passeport
➔ de l'extrait de naissance

➤ RECENSEMENT NATIONAL

les jeunes nés en 1988 doivent se présenter
à la mairie avec le livret de famille au cours du mois de leur 16^{ème} anniversaire
➔ *indispensable pour pouvoir se présenter aux examens ou passer le permis de conduire*

L'agence Postale est ouverte :

* Lundi 10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mardi 10h30 - 12h	16h15 - 16h45
* Mercredi 10h30 - 12h	FERMEE
* Jeudi 10h - 12h	16h15 - 16h45
* Vendredi 10h30-12h	16h15 - 16h45
* Samedi 10h30 - 11h30	

Départ du courrier :

* Du lundi au vendredi à 16h45
* Le Samedi à 12h

Le jeudi vente du « Courrier de la Mayenne »
à partir de 10h00

L'agence postale est fermée tous les après-midi pendant les congés scolaires, mais les levées sont maintenues aux heures habituelles.



LA POSTE 6 Rue de la Poste

☎ 02.43.02.11.30

CANTINE & GARDERIE

CANTINE

La Maison de retraite de MERAL, souhaitant augmenter les prestations de repas à compter de la rentrée du mois de septembre, avec un repas enfant à plus de 3.00 €, le Conseil municipal a jugé préférable de changer de prestataire.

Depuis le mois de septembre, c'est donc la société RESTECO qui assure ce service avec une livraison quotidienne en liaison chaude.

Cela nous a permis de ne pas augmenter le prix du repas pour cette année scolaire.

Le prix est donc maintenu comme suit :

- *Repas enfant : 2.67 € vendus par carnet de 10 et règlement par chèque.*
- *Repas personnes âgées : 5.35 €*



GARDERIE

Les habitudes de la garderie sont maintenant prises par tous, y compris par les enfants les plus petits qui se plaisent à venir jouer à la garderie sous la surveillance de Madame Roselyne LEROUX.

Les horaires de garderie sont inchangés à savoir à partir de 7 heures le matin et jusqu'à 19 heures le soir.

En cas de besoin ponctuel le matin, nous vous remercions de bien vouloir contacter Roselyne, la veille au soir par téléphone au 02.43.02.03.38 ou lui laisser un message sur son répondeur.

Le ticket reste toujours à 0.915 €. Les tickets sont vendus uniquement par carnet de 10 et avec un règlement par chèque.



SALLE DES FÊTES

Voici les tarifs de la salle des fêtes pour l'année 2004 :

Type de location	Prix 2004
Vin d'honneur	34,00 €
Banquet	157,00 €
Mariage	189,00 €
Baptême	88,00 €
Communion	112,50 €
Fête de famille	112,50 €
Soirée personnes de la commune	83,00 €
Buffet campagnard	112,50 €
Réunion	5600 €
Nuit de la St Sylvestre	120,50 €
Après-midi détente club extérieur	50,00 €

PETITE SALLE ANNEXE	Prix 2004
Vin d'honneur	18,50 €
Réunion	27,00 €
Repas, soirée	64,00 €

FORFAIT MENAGE-RANGEMENT	Prix 2004
Salle et parquet moyennement sale	40,00 €
Salle et parquet très sale et tâché	80,00 €

SUBVENTIONS 2003

Amicale des Anciens d'A.F.N et A.C.....	47.00 €
A.P.E.I.....	31.00 €
Association des parents d'élèves.....	156.00 €
Collège les Hairies ETRELLES.....	32.00 €
Chambre des Métiers.....	23.00 €
Centre Anticancéreux de RENNES.....	62.00 €
Prévention routière.....	23.00 €
Banque alimentaire de Laval.....	46.00 €
A.D.M.R. de MERAL.....	156.00 €
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON.....	550.00 €
Association communale de protections des cultures.....	218.00 €
Secours catholique.....	46.00 €
Centre de formation du bâtiment de la Sarthe.....	23.00 €
U.D.A.F. 53.....	31.00 €
Alliance des BEAULIEU de France.....	124.00 €
Association des école publiques BEAULIEU-MONTJEAN	612.00 €

1 ANNÉE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 janvier 2003 :

Le cabinet ZUBER est chargé d'établir un relevé topographique du tour de l'église afin que le C.A.U.E. (Comité d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) puisse en étudier un aménagement futur.

Pour la construction d'une classe, le conseil municipal décide de mettre en concurrence CONCEPT HABITAT, M. SORIN Joël, l'agence Marie-Annick TALVARD et M. CHAINEAU Joël.

Le Conseil renouvelle les contrats d'assurance groupe du personnel affilié à la C.N.R.A.C.L. & à l'I.R.C.A..N.T.E.C.

Il est décidé la réalisation d'un film pour présenter notre commune aux autres Beaulieu

Séance du 20 février :

Pour la réalisation d'un film présentant notre commune à tous les Beaulieu de France, un devis a été demandé à PRISMA laval et la facture sera partagée à égalité avec le comité des fêtes soit 800.00 € chacun.

Le Conseil donne son accord pour l'achat du terrain de M. de la Sayette en vue de l'extension de l'école maternelle

C'est M. CHAINEAU Joël qui est retenu avec le taux d'honoraires le plus faible soit 8.50 % sur le montant H.T. des travaux.

Séance du 27 mars :

Vote des comptes administratifs, de l'affectations des résultats et vote des budgets primitifs de la commune et des budgets annexes.

Pour la surveillance médicale des agents une convention est passée entre la M.S.A. et le Centre de gestion. La cotisation 2003 est fixée à 60.44 € par agent.

Séance du 29 avril :

Le conseil approuve le dossier technique du lotissement « Le Domaine des Sables » et sollicite l'autorisation de lotir de Monsieur Le Préfet. L'estimatif prévisionnel de la DDE s'élève à 52624.00 €.

Les devis descriptifs et quantitatifs estimés par M. CHAINEAU sur le dossier d'extension de l'école maternelle sont acceptés par le conseil municipal pour un montant de 204 042.49 € TTC et ces pièces sont déposées à la Préfecture pour compléter le dossier de Dotation Globale de Fonctionnement.

Il est remboursé à Madame GRIGNON Georgette les frais d'électricité de l'agence postale à hauteur des dépenses soit 78.00 €.

Séance du 16 juin :

Pour l'extension de l'école maternelle c'est la société NAUDIN qui est retenue comme cabinet de coordination santé sécurité et l'APAVE en ce qui concerne le contrôle technique pour des honoraires s'élevant respectivement à 756.00 € HT & 4120.00 € HT

Pour les travaux de voirie 2^{ème} phase du lotissement de la Vigne un emprunt est réalisé près du Crédit Agricole au taux de 3.46 % sur 10 ans et à hauteur des dépenses engagées soit 45000 €.

Séance du 10 juillet :

Pour les travaux de viabilisation du lotissement Le Domaine des Sables c'est l'entreprise EUROVIA, moins disante qui est retenue avec un devis s'élevant à 37166.00 € TTC

A compter de la rentrée scolaire c'est la société RESTECO qui fournira les repas aux enfants à la place de la maison de retraite de Méral en raison du prix du repas plus faible.

Séance du 25 septembre :

Le conseil municipal demande la subvention d'aide au centre bourg à la communauté de communes pour des réparations à faire en 2004 sur l'église : Il s'agit de travaux de couverture et de remplacer la porte principale. Total des frais à engager : 9917.95 € HT sur lesquels 30 % seront subventionnés par le Pays de Loiron.

Le conseil accepte le devis d'un montant de 150.59 € de la Lyonnaise des Eaux pour vérifier la conformité des poteaux d'incendie

Pour plus de cohérence dans les décisions à prendre le conseil donne son accord pour la création d'un syndicat mixte de bassin de l'oudon pour la lutte contre les inondations qui regroupe les syndicats nord et sud de bassin de l'oudon.

Séance du 30 octobre :

Le conseil municipal fixe à 16.00 € H.T. le prix du mètre carré de terrain du lotissement Le Domaine des Sables.

Le conseil demande à EDF une redevance de 156.00 € au titre de l'occupation du domaine public pour le transport et la distribution d'électricité.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'adduction d'eau potable pour l'exercice 2002 est accepté par le conseil municipal.

Un emprunt de 120000.00 € est réalisé avec le Crédit Agricole pour financer les travaux de l'école maternelle et un emprunt de 55000.00 € est réalisé également avec le Crédit Agricole pour la viabilisation du lotissement le Domaine des Sables.

Séance du 18 décembre :

Achat d'un photocopieur à la société TOUILLER de St Berthevin, moins-disante pour un prix de 1979.00 € H.T.

Le conseil municipal accepte l'adhésion de l'école à l'association cantonale « Voile à l'école » qui permet l'organisation d'activités manuelles, culturelles ou sportives pour tous les enfants par du prêt de matériel ou mise à disposition de structures et salle de sport. Pour l'année 2004 la participation communale s'élèvera à 700.50 €.

Accord est donné pour une manifestation canine (beaucerons) le dernier week-end de juin sur le terrain de la fête de la moisson au bout du plan d'eau.

Le conseil accepte le devis de l'entreprise GUIOULLIER pour la pose d'une clôture séparant le terrain de Madame BOISSEAU Monique avec le terrain communal pour un montant de 1128.29 € TTC.

LE BUDGET 2003

BUDGET PRIMITIF 2003 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des dépenses de fonctionnement	362580.28 €
Charges à caractère général	88332.26 €
Charges de personnel	124000.00 €
Autres charges de gestion courante	25000.00 €
Charges financières	23600.00 €
Dépenses imprévues	3000.00 €
Charges exceptionnelles	88648.02 €
Virement à la section d'investissement	10000.00 €

Total des recettes de fonctionnement	362580.28 €
Produits de services	10520.00 €
Impôts & taxes	147093.00 €
Dotations subventions participation	87333.00 €
Autres produits de gestion courante	34000.00 €
Atténuation de charge	26000.00 €
Résultat reporté	51177.28 €

BUDGET PRIMITIF 2003 - SECTION D'INVESTISSEMENT

Total dépenses d'investissement	350367.67 €
Programmes en cours	279296.79 €
Charges financières	29100.00 €
Dépôts & cautionnement	500.00 €
Dépenses Imprévues	557.00 €
Solde d'exécution 2002	40913.88 €

Total recettes d'investissement	350367.67 €
Dotations & fonds divers	10700.00 €
Subventions d'investissement	72887.04 €
Emprunts et dettes	201000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	10000.00 €
Affectation du résultat 2002	49323.63 €

INVESTISSEMENTS

Les prix indiqués ci-dessous sont exprimés toutes taxes comprises

VOIRIE

1. 2EME PHASE LOTISSEMENT DE LA VIGNE

Dépenses :

Trottoirs et voirie	Ets SÉCHÉ LE BOURGNEUF	30708.31 €
Honoraires (non mandatés)	D.D.E.	5812.56 €

Recettes :

Subvention F.A.D.	Conseil Général	6000.00 €
Emprunt	Crédit Agricole	30520.87 €

2. DIVERS

CR de la Guéhardière	Ets SÉCHÉ LE BOURGNEUF	7205.90 €
Goudronner l'allée derrière la mairie	Ets SÉCHÉ LE BOURGNEUF	4052.55 €
Mettre un portail à l'arrière de la Mairie	GUIOULLIER MONTJEAN	777.40 €

CURAGE DE LA LAGUNE

Dépenses :

Bureau d'études	GEOMATIC SYSTEMES RENNES....	3061.76 €
Curage	Ese JOUANNEAU DAON	4628.52 €

Recettes :

Subvention étude	Conseil Général	768.00 €
Subvention étude	Agence de l'eau	1230.00 €

VIABILISATION DU LOTISSEMENT « Le Domaine des sables »

Viabilisation de 4 parcelles d'environ 850 M² au prix de 16.00 € HT le M²

Plans topographiques	Cabinet ZUBER	825.24 €
Travaux de voirie	EUROVIA	37166.00 €
Bureau d'études-Honoraires	D.D.E.	5586.52 €
Electrification du réseau	Syndicat départemental	7995.00 €
Réseau de Téléphone	France Télécom	955.93 €
A Prévoir bornage définitif	Cabinet ZUBER	1000.00 €
Divers et imprévus		1500.00 €
	TOTAL	55528.69 €

ACHAT DE MATERIEL

50 Chaises pour la salle des fêtes	ALCOR EQUIPEMENT	1951.87 €
Matériel Informatique	GIE INFAGRI	2842.89 €

PROJET

ECOLE MATERNELLE

Les travaux de construction de l'école maternelle, Route du Pertre ont démarré courant septembre comme prévu. Le calendrier est pour l'instant respecté donc les enfants devraient pouvoir en profiter après les vacances de Pâques.

DÉPENSES :

• L'achat du terrain	522.16 €
• Sondage de sol	729.56 €
• Marché de travaux	169 716.92 €
• Coordinateurs santé - sécurité.....	5 831.69 €
• Honoraires du maître d'œuvre	16 496.88 €
• Tables et chaises	1687.44 €
• Bibliothèques	783.37 €
• Matériel et mobilier divers	638.26 €
TOTAL :	196406.28 € TTC

RECETTES :

• Subvention D.G.E.....	48340.40 €
• Subvention au titre des travaux divers d'intérêt local.....	30000.00 €
• Emprunt Crédit Agricole	120000.00 €
TOTAL :	198340.40 €



La construction d'une superficie totale de plus de 200 M² permettra d'accueillir les plus petits dans de meilleures conditions grâce à :

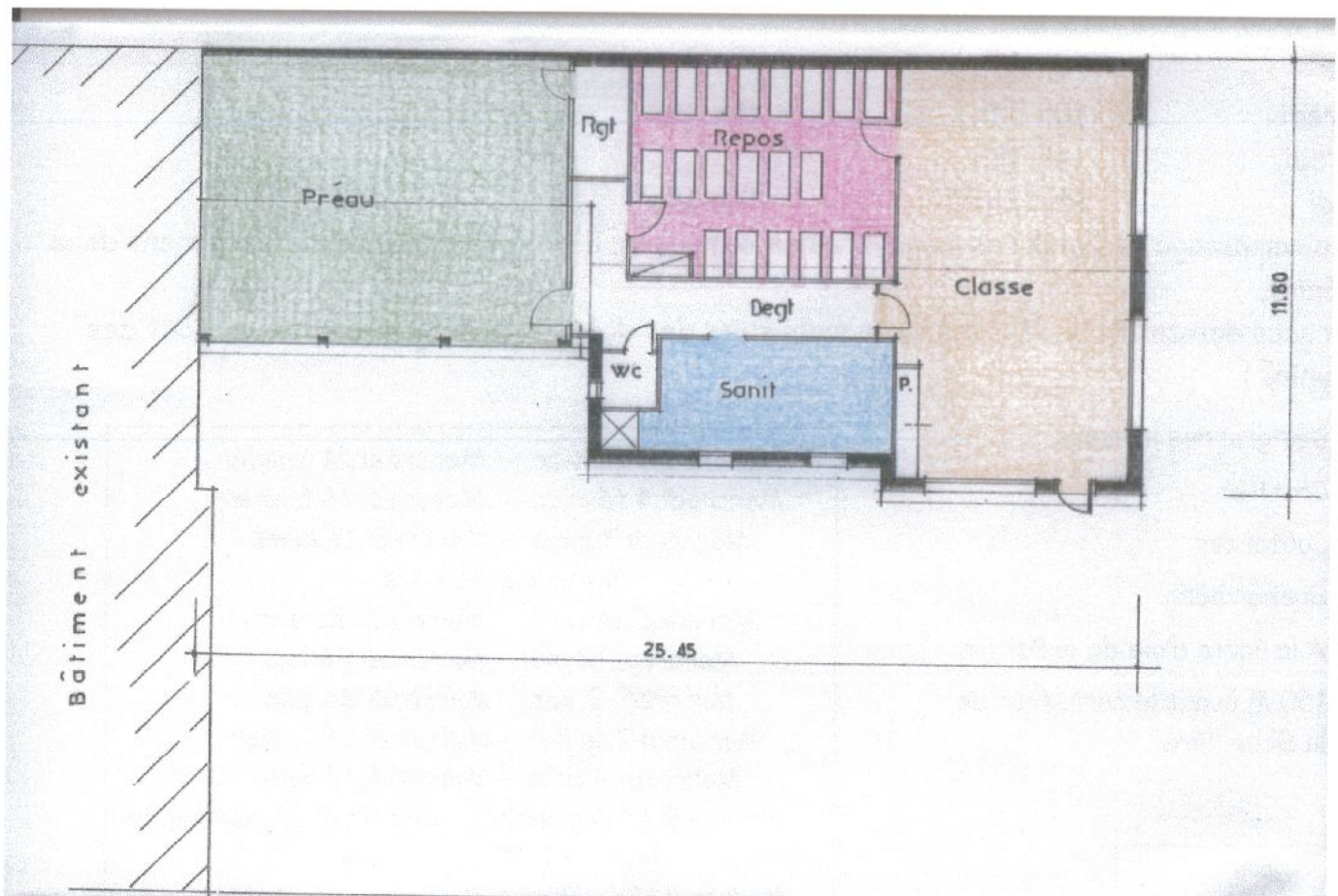
- Une classe de 70.30 M²
- Un dortoir de 20 lits de 41.58 M²
- Un préau de 74.28 M²
- Des sanitaires de 13.33 M²
- Et des rangements de 8.41 M²

Un accès de communication a été prévu avec la classe actuelle et donnant sous le préau, une ouverture devant être réalisée par les maçons entraînant également une modification des toilettes de la classe maternelle actuelle.

Les enfants bénéficieront également d'une cour beaucoup plus grande qu'actuellement, avec plus de 100 M² supplémentaires pour profiter pleinement des récréations.

Des négociations sont en cours pour définir qui réalisera les travaux de clôture, d'enrobés et de trottoirs, car ces travaux n'ont pas encore été budgétisés.

Par ailleurs il n'a pas été prévu de stationnement devant l'école en raison du carrefour tout proche sur cette route départementale. Des grilles de protections seront installées le long de cette route pour la sécurité de vos enfants.



ORDURES MÉNAGÈRES

Vous n'avez pas été sans remarquer l'inflation de votre taxe foncière du fait de l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères. Nous vous l'avions annoncé dans la précédente Trompette et malheureusement la hausse a été plus importante encore que nos prévisions.

En effet, au 1^{er} janvier 2003 c'est la communauté de communes du Pays de Loiron qui a repris cette compétence et a intégré dans son budget la totalité de la facture ordures ménagères (ramassage et enfouissement) alors que nous, commune, n'en prenions que les 2/3 via la taxe foncière. Par ailleurs, malgré le recyclage par de nombreux foyers le nombre de kilos d'ordures ménagères par habitant est toujours en augmentation. Il faut toutefois persister dans cette démarche et encouragez les personnes autour de vous à utiliser les conteneurs à verre, papier-journaux et sur-emballage carton-plastique-aluminium situé Place de la Poste.

La mini déchetterie a également ouvert ses portes à l'automne.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

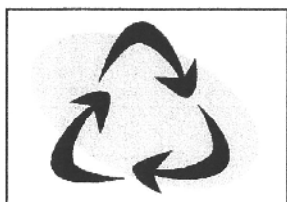
Lundi	14h-18h	
Mercredi	10h-12h	15h-18h
Vendredi	14h-18h	
Samedi	9h-12h30	14h-18h

Pour le ramassage des ordures ménagères en campagne, il n'est pas prévu de changement dans l'immédiat.

Vos sacs doivent être déposés les mardis soirs des dates exposées ci-contre au bout des chemins :

- Des grandes maisons
- Crottier
- Coutances
- Guéhardière
- A la Patte d'oie de la Peltrie
- 150 M avant le carrefour de la Gabellière

Mercredi 7 janvier - Mercredi 21 janvier
Mercredi 4 février - Mercredi 18 février
Mercredi 3 mars - Mercredi 17 mars
Mercredi 31 mars
Mercredi 14 avril - Mercredi 28 avril
Mercredi 12 mai - Mercredi 26 mai
Mercredi 9 juin - Mercredi 23 juin
Mercredi 7 juillet - Mercredi 21 juillet
Mercredi 4 août - Mercredi 18 août
Mercredi 1 ^{er} septembre - Mercredi 15 septembre
Mercredi 29 septembre
Mercredi 13 octobre - Mercredi 27 octobre
Mercredi 10 novembre - Mercredi 24 novembre
Mercredi 8 décembre - Mercredi 22 décembre



LE FLEURISSEMENT

MAISON AVEC JARDIN :

1. M. & Mme LEMONNIER Hervé – 9 rue de l'Etang
2. M. & Mme ROCHER Marcel – 18 Rue des Vergers
3. M. & Mme FAURE Sébastien – 16 Rue de la Vigne
- 3 M & MME FOUBERT Maurice – 16 Rue de la Moisson

BALCONS ET TERRASSES :

1. M & Mme MONTAIGU Régis - Le Relais des Sables
2. GARAGE RUAULT – 1 Bis Rue de Bretagne
3. Mme BOISSEAU Monique – 18 Rue de Bretagne

FENÊTRES ET MURS :

- 1 M. & Mme ROBE Francis – 14 Rue des Vergers
- 2 M. CHRETIEN Christian – 12 Rue de Bretagne
- 3 M. & Mme MEIGNAN Patrice – 5 Rue de l'Etang



Alliance des Beaulieu de France



Les 13 & 14 septembre s'est tenu l'Assemblée Générale des Beaulieu de France à Beaulieu dans l'Indre, petit village de 95 habitants du canton de St Benoît du Sault. Située à 12 Km de l'autoroute A20 Paris-Toulouse à la croisée des départements de l'Indre, la Haute Vienne, la Vienne et la Creuse à 60 Km de Châteauroux et de Guéret 75 Km de Limoges, 90 Km de Poitiers.

A cette Assemblée Générale, les communes membres de l'Alliance étaient représentées par leur Maire, et/ou leur correspondant animateur, ainsi que par certains de leurs habitants. Y assistaient : Beaulieu sur Sonnette, Beaulieu sur Dordogne, Beaulieu dans l'Hérault, Beaulieu dans l'Indre, Beaulieu lès Loches, Beaulieu dans l'Isère, Beaulieu sur Loire, Beaulieu sur Layon, Beaulieu sur Oudon, Beaulieu dans l'Orne, Beaulieu sous la Roche. Seule la commune de Beaulieu sur Mer qui nous a récemment rejoints n'était pas représentée. Au total se sont 95 personnes qui ont fait le déplacement et 1/3 de la population de Beaulieu (Indre) s'est investi pour nous recevoir. Leur travail a été efficace car sur place l'accueil a été formidable et l'organisation exemplaire au cours de ces 2 jours où l'ensemble des participants a pu découvrir le village, la région et mieux découvrir les autres habitants de Beaulieu au cours du dîner du samedi soir.

Les Assemblées Générales

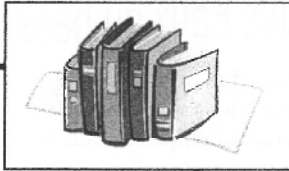
1999 : à Beaulieu-sur-Dordogne
2000 : Beaulieu dans l'Hérault
2001 : à Beaulieu sur Layon
2002 : à Beaulieu-sous-la Roche
2003 : à Beaulieu

Si vous souhaitez participer à la prochaine Assemblée Générale des BEAULIEU de France qui se tiendra à Beaulieu-Les-Loches (Indre et Loire) les 13 & 14 septembre 2004, n'hésitez pas à contacter Monsieur LENAIN Henri ou la Mairie.

Visitez le site Internet : <http://www.beaulieu-de-france.com>

EN BREF...

BIBLIOTHÈQUE :



Les horaires des permanences restent maintenues comme suit :

Mercredi de 14 h à 15 h

Samedi de 11 h à 12 h.

Ce service étant gratuit n'hésitez pas à venir consulter ou emprunter les livres qui sont à votre disposition pour les enfants comme pour les adultes.

CHIENS & CHATS:

Les chiens & chats sont nos amis, seulement face aux plaintes déposées en Mairie à l'encontre de nos amis à quatre pattes, au cours de l'année 2003, le conseil a décidé de passer une convention avec la S.P.A. à compter de 2004.

Ainsi la S.P.A. aura la possibilité de capturer les animaux en divagation sur le territoire de notre commune pour les mettre en fourrière.

La S.P.A. est habilitée à les héberger, en rechercher les propriétaires, en assurer la surveillance sanitaire (tatouage et vaccination) et au besoin à en faire pratiquer l'euthanasie conformément à la législation en vigueur.

TÉLÉTHON :

Une fois encore vous avez été très généreux avec 1176.80 € de dons divers pour notre commune sur le week-end.

Les enfants sont très contents de participer à cette action avec leur classe et instituteur en fabricant de petits objets.

Le lâcher de ballon a été une réussite et certains ont été retrouvés dans les Côtes d'Armor en limite du Morbihan et d'autres dans le Finistère.

COMICE AGRICOLE :

Le comice agricole du canton de Loiron se tiendra cette année à ST CYR LE GRAVELAIS le 3 juillet 2004.

Inscriptions avant le 25 mai 2004 pour :

- le concours de tenue de ferme
- l'inscription des artisans, commerçants et particuliers qui souhaitent exposer au comice.
- l'inscription des animaux (bovins, chevaux, caprins, volailles)
- Un concours concernant les fruits & légumes sera organisé.

TEL : M. BEAUJEAN au 02.43.02.48.95

Le S.A.G.E.

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon

Le S.A.G.E. est approuvé

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de l'Oudon élaboré par la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) a été approuvé le 4 septembre 2003 par arrêté préfectoral.

Huit objectifs, 46 actions

Le schéma définit des objectifs pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la gestion quantitative pour les 10 ans à venir. Il s'applique à l'ensemble du bassin versant de l'Oudon, territoire où toutes les eaux s'écoulent vers la confluence avec la rivière Mayenne.

La Commission Locale de l'Eau préconise 46 actions pour

↳ Diminuer les pollutions afin de satisfaire les usages (alimentation en eau potable, pêche...).

↳ Limiter les risques d'inondations dans les zones urbanisées.

↳ Eviter les étiages (plus bas niveau des eaux) sévères qui renforcent les problèmes de qualité et compromettent des usages (navigation sur l'Oudon entre Segré et Le Lion d'Angers, alimentation en eau potable, pêche...).

↳ L'ensemble permettra également de préserver et restaurer le milieu aquatique.

Réalisation des actions

Les actions seront mises en œuvre par les maîtres d'ouvrages compétents sur le bassin. Quelques exemples (liste non exhaustive) :

Syndicats de bassin de l'Oudon sud et nord (entretien des rivières...),
Chambres d'agriculture et agriculteurs (lutte contre les pollutions agricoles...), particuliers (assainissement autonome...), communes (assainissement collectif...), Syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable (amélioration des filières de traitement...), Communautés de communes et Pays (aménagement pour le tourisme...), État (prévision des inondations...),...

Actions en cours

Sans attendre l'approbation du S.A.G.E., les maîtres d'ouvrages ont commencé à mettre en place des actions (entretien des rivières, assainissement, lutte contre les inondations et contre les pollutions...). Des premiers résultats significatifs ont été observés notamment en matière de lutte contre les produits phytosanitaires (pesticides).

Rôles de la C.L.E.

La Commission Locale de l'Eau a élaboré le S.A.G.E. et doit maintenant suivre son application et, si nécessaire, le réviser.

Elle réunit des représentants des

↳ Collectivités (Conseillers généraux, Présidents de structures intercommunales, Maires, ...),

↳ Usagers, professionnels et riverains (consommateurs, agriculteurs, propriétaires, industriels, pêcheurs, ...),

↳ Services de l'État (Préfets, Agence de l'eau, Directions des affaires sanitaires et sociales, de l'environnement, de l'équipement, de l'agriculture, ...).

C'est la seule instance qui peut garantir la cohérence des actions à l'échelle du bassin.

Les membres de la C.L.E. mènent actuellement une réflexion pour redéfinir ses missions et son organisation pendant la mise en œuvre des actions du S.A.G.E. par les maîtres d'ouvrages concernés.

Le devenir de la C.L.E. sera fixé au 1^{er} trimestre 2004.

☎ 02 41 92 52 84

✉ sage-oudon@wanadoo.fr

Le S.A.G.E. est composé de 5 documents :

Volume principal intitulé « *protéger, partager, valoriser l'eau et les milieux aquatiques* »,

Volume 2 : « *fiches actions* »,

Volume 3 : « *fiches indicateurs* »,

Volume complémentaire : modifications apportées en juillet 2003, Synthèse actualisée le 4 septembre 2003.

Pour le consulter : www.sitesage.org (sélectionner l'Oudon)

Pour obtenir un exemplaire papier ou Cdrom : 02 41 92 52 84

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES RETROUVAILLES :

A l'aube de cette nouvelle année le club des retrouvailles vous présente ses vœux de bonheur et de bonne santé pour 2004. Le temps passe si vite, voici comment il a été employé au sein des activités du Club.

Chaque jeudi chacun se retrouve soit pour la belote ou les palets.
Un bref récapitulatif de l'année 2003 vous est fait.

Réunion à La Brûlatte	29 janvier
Assemblée Générale	20 février
Repas du CCAS et Comité des Fêtes	23 février
Galette des rois à St Pierre la Cour.....	26 février
Crêpes.....	6 mars
Assemblée générale à Bonchamps	11 mars
Concours de belote communal.....	20 mars
Concours de belote cantonal.....	7 avril
Repas à St Pierre La Cour	23 avril
Voyage escale à St Nazaire	6 mai
Fête de l'amitié à Mayenne	13 mai
Holiday on Ice à Rennes avec Mont jean.....	21 mai
Journée de la forme à l'hippodrome de Bellevue la forêt	2 juillet
Concours de belote	29 septembre
Repas du club avec participation des adhérents	2 octobre

ETOILE SPORTIVE :

Pour la saison 2003-2004 le club a engagé 2 équipes seniors :

Equipe A en 2^{ème} division -- Equipe B en 3^{ème} division

Le souci du club aujourd'hui est le manque de jeunes pour l'avenir du club. Un footballeur peut commencer sa carrière dès l'âge de 7 ans, donc avis aux amateurs.

Suite aux élections des membres de l'association, le bureau a été reconduit pour une durée de trois ans. Deux nouveaux membres sont arrivés dans le bureau : M. DELALANDE Jean-François et M. HUARD Didier. M. HERMAGNE Victor a renouvelé son mandat de président.

Pour tout renseignement sur le club vous pouvez contacter M. HERMAGNE Victor ou M. CORNEE Hervé.

FAMILLES -RURALES -MONTJEAN-BEAULIEU :

Et si c'était le dernier?

En effet, l'association risque de disparaître si de nouveaux membres ne viennent pas intégrer notre équipe. Plusieurs d'entre nous, après 8 ans, 10 ans voire beaucoup plus, au service des familles de notre commune, souhaitent passer le flambeau. Pour quelle continue à exister et puisse maintenir ses activités, notamment le centre de loisirs les mercredis loisirs, le transport scolaire, les activités manuelles, les cours informatique et langues pour ne citer que celles-ci notre association à besoin de vous. N'hésitez pas à nous contacter et venez nous rejoindre au plus vite...

L'assemblée générale a eu lieu le 23 janvier 2004 mais si vous le souhaitez vous il est possible de rejoindre l'équipe.

Centre de loisirs, -Mercredis loisirs : 02.43.02.10.76 ou 02.43.02.43.08.

Transport scolaire : 02.43.02.00.32. Ou 02.43.02.46.95.

Gymnastique volontaire : 02.43.02.13.48.

Activités manuelles : 02.43.02.46.95 ou 02.43.02.48.59

Cours de cuisine : 02.43.02.13.48.

Cours de natation: 0243.02.19.07.

Cours de langues, cours informatique : 02.43.02.47.72.

Notre Association "Familles Rurales contribue activement à l'animation et au développement culturel et social dans nos communes .Elle est également le porte parole de l'intérêt des Familles indispensable dans la vie de nos communes.

Nous souhaitons la collaboration de tous, n'hésitez pas a venir nous rejoindre dans l'une ou l'autre de nos activités.

L'équipe Familles Rurales Montjean-Beaulieu vous adresse leurs meilleurs vœux

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES :

L'association des parents d'élèves vous présente tous ses meilleurs voeux pour l'année 2004. Pour cette nouvelle année, le bureau souhaite une participation plus accrue des parents aux différentes activités organisées et ce pour le bien des enfants, sachant que chaque événement sert à la récolte de fonds pour financer les sorties des enfants chaque année et un séjour à la montagne tous les 4 ans.

Vous remerciant par avance de votre attention et de l'aide que vous voudrez bien nous apporter pour que cette année 2004 soit la plus belle possible.

Le bureau. A.P.E

Date à venir: LOTO le 13 Mars 2004

Pique-nique le 25 Juin 2004

Kermesse et concours de palets le 27 Juin 2004

LES AMIS DE L'OUDON:

Irène, Fanny, Séverine, Sophie, Denis, Patrice, Cédric et Mickaël vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2004.

Comme les années précédentes, l'association poursuit son but humanitaire en organisant des manifestations.

La soirée halloween du 31 octobre remporte toujours un vif succès. Dernièrement elle nous a permis de reverser 1100.00 €uros à l'association « Etincelle 53 » (*)

De plus, vous pouvez nous rencontrer, lors du Festival de la Moisson, à notre stand des « Jeux d'Antan »

Pour plus de précisions sur notre association, notre site Internet est à votre disposition :



<http://membres.lycos.fr/amisoudon>

(*) Etincelle 53 : Association qui vient en aide aux personnes handicapées moteurs. Elle met à leurs dispositions des fauteuils adaptés au tout terrain appelés « Joëllettes ».

Amicalement.

LE CHALET DES ECHANGES DE SAVOIRS

Installé dans son local 3, passage des Forges à Port Brillet depuis septembre 2002, le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS) du Pays de Loiron tend à se faire connaître. Ce réseau fait partie de l'Association Espaces de Découvertes et d'Initiatives des Pays de Laval et de Loiron qui compte deux sites : A la Croisée (Laval) et le Chalet des Echanges de Savoirs (Port Brillet).

Le Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs est ouvert au tout public, son accès est gratuit et sans engagement. Ainsi, les échanges sont gratuits.

"Ici, on considère que toute personne possède des savoirs et que toute personne peut en acquérir de nouveaux."

Comment s'organise les échanges?

L'animateur du RERS est là pour recenser les demandes et les offres de savoirs afin de mettre en liens les offreurs et les demandeurs.

Régine pratique l'informatique, elle propose ses savoirs dans ce domaine. Ainsi, quand Maurice vient au réseau pour demander précisément une aide pour réapprendre les bases du traitement de texte, ils sont mis en relation.

- **Le lieu** (au local, à un domicile ou autre...),
- **la date et l'heure,**
- **en groupe ou en individuel**
- **avec ou sans la présence de l'animateur.**



Les modalités de l'échange s'organisent alors :

Toutes les modalités sont envisageables à partir du moment où demandeur et offreur sont en accord.

Les domaines des échanges peuvent être très variés et dépendent des envies des participants : culture, sport, loisir...

Pour exemple voici quelques échanges qui se sont déroulés depuis le début de cette année 2003 : Claude a montré comment faire un panier en grillage et osier à Cécile, Chantal, Adeline...; Sylvie, Monique et Catherine ont elles pu découvrir les techniques de l'art floral avec Marie ou du Carton Plume avec Martine. Jean, quand à lui, a proposé des randonnées sur Port Brillet et Josette a guidé un groupe au Genest St Isle, alors que Pierre, André, Joseph et Eliane se sont retrouvés pour aménager le parterre de fleurs devant le local...

Quelques grandes programmations du réseau :

❖ Une **Fête du Jeu** s'est organisée avec l'association Ca coule de source, en lien avec le CAT Robida et la Résidence de Port Brillet, le mercredi 21 mai 2003, où nous avons pu tous ensemble, petits et grands partager le plaisir du jeu! L'expérience va se renouveler en 2004.

❖ Un **voyage** en partenariat avec d'autres réseau (Laval, Evron, la Chapelle au Riboul), au parc naturel de Brière s'est déroulé le 10 juillet 2003.

❖ Le mardi 16 septembre 2003, une **Journée Conviviale** au Jardin des Renaudies a été proposée : visite guidée du jardin et détente ont permis à la vingtaine de participants de passer une journée agréable dans un cadre magnifique.

Quand fonctionne le réseau ?

Une permanence est ouverte tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 au Chalet des Echanges de Savoirs où vous pouvez venir proposer de nouveaux échanges, ou tout simplement venir découvrir notre espace.

Hors des permanences ouvertes au tout public, Marie l'animatrice du RERS peut être disponible au local pour des échanges prévus à l'avance

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- les mardis et mercredis après midi de 14h à 17h.

Les Cocktail des Initiatives

Tous les premiers mardis du mois, la permanence de 9h30 à 11h30 se transforme en "**Cocktail des Initiatives**" et invite toutes les personnes qui le souhaite à y participer afin que les offreurs et les demandeurs, directement mis en interaction, puissent organiser et programmer leurs échanges, avec l'aide de l'animatrice. Un moment de convivialité qui permet également aux participants de se rencontrer, tout simplement, parfois autour de recettes gourmandes préparées lors d'échanges culinaires.

Pour tout renseignement :

Chalet des Echanges de Savoirs - 3, passage des Forges à Port Brillet
ou contactez Marie au 02.43.37.58.44.

AGENDAS 2004

⇒ DE LA COMMUNE



Calendrier des dates à retenir pour l'année 2004 :

6 mars	Soirée choucroute	l'Etoile Sportive
13 mars	Loto	l'A.P.E.
1 ^{er} mai	Marché campagnard	Le Comité des Fêtes
23 mai	Courses Cyclistes	Le Comité des Fêtes
31 mai	Tournoi de foot senior	l'Etoile Sportive
26 juin	Manifestation canine sur le terrain de la fête	
27 juin	Kermesse et concours de palets	L'A.P.E.
1 ^{er} août	29 ^{ème} Festival de la Moisson	Le Comité des Fêtes
28-29 août Agriculteurs	Finale régionale du Concours de labour	Jeunes
11-12 septembre	Week-End des Beaulieu de France	
18 septembre	Classes 4	
16 octobre	Buffet campagnard de la fête de la moisson	
23-24 octobre	Concours de belote	Etoile Sportive
31 octobre l'Oudon	Soirée Halloween	Les Amis de
20 novembre	Soirée Périgord	l'A.P.E.
4 décembre l'Oudon	Soirée TELETHON	Les Amis de
4-5 décembre	TELETHON	

⇒ DU CANTON DE LOIRON



Profitez des spectacles variés
et de qualités qui vous sont proposés
près de chez vous.

Calendrier 1^{er} trimestre

JANVIER

- **15 janvier** Le vieux qui lisait des romans d'amour - Bourgneuf-la-Forêt - *THÉÂTRE*
- **30 janvier** Couleurs des Andes - Maison de Pays / Loiron - *RENCONTRE ET VISITE GUIDÉE*
- **Mi-janvier / mi-février** Couleurs des Andes - Loiron - *EXPOSITION*
- **Janvier** Figures et caractères / Ecrivains d'Amérique latine
Loiron / Genest-St-Isle / Bourgneuf-la-Forêt - *EXPOSITION*
- **Janvier à mi-février** Les Indiens d'Amérique du Sud - Port-Brillet - *EXPOSITION*
- **31 janvier et 7 février** Stages modèles vivants (adultes) - Loiron - *ARTS PLASTIQUES*
- **Janvier** Les jouets - St-Pierre-la-Cour - *EXPOSITION*

FÉVRIER

- **20 février** Hocus Pocus - Port-Brillet - *MUSIQUES ACTUELLES*
- **27 février** Tara Fuki - Olivet - *VIOLONCELLE ET CHANSON*

MARS

- **9 mars** L'Amérique Latine au fil des pages - St-Pierre-la-Cour - *CAFÉ LECTURE*
"Circulez, y a tout à voir !"
- **11, 12, 14 mars** Johnny... Perpète
Bars de Beaulieu-sur-Oudon / Loiron / Montjean - *THÉÂTRE*
- **19 mars** L'Affaire de la longère - Chez l'habitant / Genest-St-Isle - *THÉÂTRE*
- **24 mars** Tout contre... tout contrebasse - Loiron / Genest-St-Isle - *THÉÂTRE MUSICAL*
- **Mars** La fabuleuse aventure des peintres de Nizon
Loiron / Beaulieu-sur-Oudon / Montjean - *EXPOSITION*
- **Mars** Haïku - St-Ouen-des-Toits - *EXPOSITION*
- **Mars** Le polar au cinéma - Port-Brillet - *EXPOSITION*
- **24, 27 mars** Auditions - Loiron / Port-Brillet - *MUSIQUE*

Renseignements et réservations à la Maison de Pays : 02 43 02 19 31

Par respect pour le travail des artistes et l'écoute des autres spectateurs, merci d'arriver aux heures indiquées.

BEAULIEU AUTREFOIS

L'abbé DELLIÈRE, en 1841, vous livre ses pensées sur la religion et les mœurs des habitants de Beaulieu :

« Les hommes qui mènent une conduite assez régulière, n'approchent pas souvent de la Sainte Table ; à la fête du Sacré Cœur et à Noël il y en a vingt à quarante. Une douzaine seulement approchent des sacrements plus souvent. Aux messes sur la semaine il y a une dizaine de personnes du bourg à y assister ; le dimanche personne ne la manque habituellement ou ostensiblement. Aux vêpres les dimanches ordinaires il y a un bon quart des bancs qui ne sont pas occupés. Il y a trois à quatre personnes qui ne vont pas à confesse et cinq à dix qui n'y vont qu'une fois dans le carême. Il n'y a pas d'impie et ceux qui ne se confessent pas savent bien ne pas en parler (je ne parle pas ici ni des gendarmes, ni de leurs femmes). On se tient bien à l'église pendant les offices. On ne travaille pas le dimanche et personne ne fait gras les jours d'abstinence.

Ce qu'il y a de plus déplorable parmi la jeunesse ici c'est la fréquentation des auberges. Il n'y a pas d'ivrogne de profession mais de temps en temps il s'en trouve. Fréquemment le dimanche il y a des excès. Les gens mariés et d'un âge un peu avancé y vont de temps à autre mais ils n'y sont pas longtemps. Les jeunes personnes y vont quelquefois surtout celles qui n'approchent pas aux bonnes fêtes des sacrements. Pour les jeunes garçons et les domestiques, ils ne manquent presque jamais d'aller boire avant la messe lorsqu'elle est à dix heures ou après. Ils font une consommation très forte d'eau de vie. Dès l'âge de quinze ans il y a des garçons qui la boivent et prennent la pipe. En général les domestiques qui nous viennent sont plus libertins et plus gâtés que les jeunes gens de la paroisse. Il n'y a pas de danse et pas de veillées, si ce n'est lorsque l'on fait du pommé et encore il y a peu de personnes.

Dans l'été les hommes du bourg et les garçons jouent à la boule et dans l'hiver aux cartes et l'argent qui est gagné est mis pour boire. Les jurements deviennent assez communs mais il y a peu de blasphémateurs. Les paroles obscènes sont proférées avec trop de facilité. Depuis 1825 jusqu'à 1841 il y a eu deux enfants illégitimes. C'est plus qu'auparavant. Deux à trois fois des filles se sont mariées étant enceintes. Il est à regretter que les parents ne soient pas assez fermes pour retenir leurs enfants. Les domestiques les gâtent assez souvent.

Les habitants de Beaulieu sont généralement doux et pacifiques quoique sensibles à une injure. Ils diront quelques mots avec chaleur et n'auront presque jamais recours au juge de paix. Ils seraient moins tolérants à supporter un manque d'égards vrai ou imaginaire de la part d'un supérieur, soit d'un prêtre ou autre. En sa présence, ils ne feront pas toujours paraître leur mécontentement, mais vis-à-vis de leur semblables ils se répandront en plaintes. En général *ils ont besoin d'être ménagés de la part d'un curé, comme tous ceux qui n'ont point reçu d'éducation. Cela vient de l'amour propre... »

(souligné dans le texte original)*

